

**VILLE DE MÉTIS-SUR-MER
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SESSION ORDINAIRE
POUR L'ARRONDISSEMENT DE MACNIDER
TENUE LE 6 MAI 2019**

Procès-verbal de la séance régulière pour l'arrondissement de MacNider de la Ville de Métis-sur-Mer tenue le lundi 6 mai 2019 à la salle du conseil à 18 h 30.

Étaient présents Mme la présidente June Smith, Mme la Conseillère Rita D. Turriff, M. le Conseiller René Lepage ainsi que Stéphane Marcheterre, Directeur général et secrétaire-trésorier.

RÉSOLUTION # 19-05-22
OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que la séance de l'arrondissement de MacNider soit ouverte à 18 h 30.

RÉSOLUTION # 19-05-23
ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. le Conseiller René Lepage et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant pour la séance :

1. Ouverture.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal du 1^{er} avril 2019
4. Comptes à payer.
5. Varia ouverts :
 - 5.1. Nommer un représentant sur la Stratégie jeunesse de La Mitis;
 - 5.2. Achat d'un camion au Travaux publics;
 - 5.3. Demande au député concernant le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal;
 - 5.4. Fonds de visibilité Innergex - Cartier 2019;
 - 5.5. Défi Osentreprendre;
6. Période de questions.
7. Date de la prochaine séance : Lundi 3 juin 2019, 18 h 30, à la salle du conseil.
8. Levée de l'assemblée.

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

RÉSOLUTION # 19-05-24
**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DE
L'ARRONDISSEMENT MACNIDER TENUE LE 1 AVRIL 2019**

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire de l'arrondissement de MacNider tenue le 1^{er} avril 2019 soit approuvé tel que soumis.

4. COMPTES A PAYER

RESOLUTION # 19-05-25
COMPTES A PAYER

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient payés :

| | |
|---------------|-----------------|
| Postes Canada | 26.85 \$ |
| TOTAL | 26.85 \$ |

5. VARIA OUVERT

5.1 Nommer un représentant sur la Stratégie jeunesse de La Mitis.

Une résolution a été adoptée par la Ville afin de nommer M. le Conseiller Simon Brochu comme représentant municipal assigné à la Stratégie jeunesse de La Mitis.

5.2 Achat d'un camion au Travaux publics.

CONSIDÉRANT QUE la Ville a été en appel d'offres sur invitation;

CONSIDÉRANT QUE Boulevard Cadillac Chevrolet Buick GMC Inc. a offert un camion au meilleur coût;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du règlement sur la gestion contractuelle, Boulevard Cadillac Chevrolet Buick GMC Inc., s'avère le meilleur choix selon le principe de la rotation des fournisseurs;

POUR CES MOTIFS,

Une résolution a été adoptée par la Ville afin d'acheter un Chevrolet Silverado 1500 cabine classique 4RM au montant 32 421.99 avant taxes applicables chez Boulevard Cadillac Chevrolet Buick GMC Inc et nomme le directeur général pour signer les documents. Ce montant sera pris à même l'excédent accumulé non-réservé.

5.3 Demande au député concernant le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

CONSIDÉRANT QUE l'enveloppe budgétaire du programme « Aide à l'amélioration du réseau routier » est répartie par circonscription électorale provinciale;

CONSIDÉRANT QUE cette répartition est faite en fonction du nombre de kilomètres de routes locales, soit plus de 45 km pour la Ville de Métis-sur-Mer;

CONSIDÉRANT QUE les députés, en collaboration avec les municipalités et les MRC, établissent une programmation annuelle des travaux d'amélioration en privilégiant le réseau routier local;

CONSIDÉRANT QUE certaines voies publiques asphaltées de Métis-sur-Mer nécessitent un resurfaçage;

CONSIDÉRANT QUE certaines voies publiques gravellées de Métis-sur-Mer nécessitent, au-delà de l'entretien régulier, un rechargement de gravier;

POUR CES MOTIFS,

Une résolution a été adoptée par la Ville afin de demander une aide à M. Pascal Bérubé, député de Matapédia-Matane, d'un montant de 25 000 \$, dans le cadre du « Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2019 », afin de procéder au rechargement et au nivelage d'une partie du 4^e rang ouest, de l'asphaltage d'une partie de la rue Astle sur une longueur de 115 mètres, de l'asphaltage de certaines parties de la rue Beach et de l'asphaltage de la rue Principale sur une longueur de 100 mètres.

5.4 Fonds de visibilité Innergex - Cartier 2019.

CONSIDÉRANT QUE selon l'entente signée par Cartier Énergie Éolienne et la Ville de Métis-sur-Mer concernant le « Fonds de visibilité », la municipalité doit présenter par résolution ses recommandations de projets pour le développement social et communautaire pour un montant de 5 203.13 \$ pour 2019,

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Innergex a acquis Cartier Énergie Éolienne;

POUR CE MOTIF,

Une résolution a été adoptée par la Ville afin de recommander à Innergex le versement des sommes suivantes aux organismes à but non lucratif de la municipalité :

| <u>ORGANISME</u> | <u>OBJET</u> | <u>MONTANT SOUMIS</u> |
|---------------------------------------|---|-----------------------|
| ASSOCIATION SOCIO-CULTURELLE DE MÉTIS | ÉQUIPEMENTS TOWN HALL | 1 703.13 \$ |
| COMITÉ DES LOISIRS | TERRAIN DE JEUX | 900 \$ |
| COMITÉ D'EMBELLISSEMENT | EXPOSITIONS AU TOWN HALL PLATES-BANDES | 450 \$ |
| FABRIQUE NOTRE DAME DE LA COMPASSION | IMPRESSION ET DISTRIBUTION DU FEUILLET PAROISSIAL | 650 \$ |
| CLD DE MÉTIS-SUR-MER | MÉTIS-SUR-MER EN FÊTE | 1 000 \$ |
| CLUB DES 50 ANS ET PLUS | PROJETS DE VOYAGES RÉGIONAUX | 500 \$ |
| TOTAL | | 5 203.13 \$ |

5.5 Défi Oseprendre.

Une résolution a été adoptée par la Ville afin de verser à Développement Mitis (Défi Oseprendre) un montant de 50 \$ afin de contribuer à défrayer les coûts de la soirée ainsi que ceux de la remise des bourses et des certificats.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 18h38 et se termine à 18h42.

7. DATE DE LA PROCHAINE SESSION

La date de la prochaine séance est le lundi 3 juin 2019, à 18h30 à la salle du conseil.

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION # 19-05-26 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Conseiller René Lepage propose que la séance soit levée à 18h42.

Approuvé lors de la session tenue :

June Smith, président

Stéphane Marcheterre,
Directeur général et secrétaire-trésorier